

# SOMMAIRE

LIVRE BLANC 4

AZIMUT 6

ACTUALITÉS 8

- 8 Présentation au drapeau à l'École de maistrance • CEMM : inauguration de la bibliothèque des écrivains de Marine • Le CEMM reçoit son homologue américain • Un nouveau First Sea Lord
- 9 Retour du *Mistral* à Toulon en présence du CEMM • La ville de Schoelcher et le *Ventôse* à l'honneur • La Forfusco représente la Marine nationale au salon Sofins
- 10 Piraterie : quatre bâtiments français engagés dans l'opération Atalante • *L'Aquitaine* en escale dans deux grands ports américains
- 11 Djibouti : entraînement amphibie avec la mission Jeanne d'Arc • CIRA : 30 ans de formation des analystes acoustiques
- 12 Admission au service actif des engins de débarquement amphibie rapide • La 13<sup>e</sup> flottille d'escorte de la Marine chinoise en escale à Toulon
- 13 Corymbe : formation des gardes-côtes libériens • Marines étrangères : mise en service de nouveaux bâtiments japonais



## COMMANDER : PRINCIPES & RÉALITÉS

VIE DES UNITÉS 26

- 26 Bilan Action de l'État en Mer 2012 : des chiffres et des hommes
- 27 La France prend le commandement de la TF 150 en océan Indien

REGARD CROISÉS 28

- 28 Besançon à l'heure de la Marine

CHRONIQUE DU PERSONNEL 30

- 30 Tournée des ports 2013

ESPACE LOISIRS 32

- 32 L'intrépide marin
- 34 « De l'audace, toujours de l'audace, encore de l'audace »

AGENDA 33

# COLS BLEUS

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

## ÉDITORIAL

### Livre blanc



Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, version 2013, a été rendu public par le président de la République. C'est le fruit d'un travail de longue haleine. Pas moins de 46 hautes personnalités, décideurs militaires et civils, élus et représentants de la société civile ont débattu des enjeux de défense au sein de la Commission. Autour d'eux, sept groupes de travail ont contribué aux réflexions sur le contexte stratégique, le cadre d'action et les objectifs politiques, la sécurité nationale, le renseignement, la stratégie d'engagement et

la cohérence des systèmes de force, l'économie de défense et, enfin, les ressources humaines.

À l'instar des trois précédentes éditions, ce document décline les ambitions politiques de la France dans le paysage stratégique actuel et futur, les priorités stratégiques et les modalités et les moyens de leur mise en œuvre. C'est donc un texte fondamental qui définit les orientations majeures de notre action, le contrat opérationnel des armées et le modèle d'armées adapté au nouveau contexte pour les années à venir. En 1972, le premier Livre blanc avait acté la volonté de la France de conserver une indépendance stratégique au milieu d'un monde essentiellement bipolaire. En 1994, le deuxième avait pris en compte les conséquences de la chute du bloc soviétique et le caractère désormais multipolaire de la puissance. L'édition de 2008 intégrait de nouvelles menaces comme le terrorisme, identifiait un « arc de crise » et tirait les conséquences de la mondialisation et de l'incertitude stratégique qui en découlait. Les enjeux maritimes et les DOM-COM<sup>(1)</sup> y étaient en revanche insuffisamment présents. La version de 2013 intègre les nouveaux enjeux, tout en s'inscrivant dans une certaine continuité à plusieurs égards. Elle tire notamment les conclusions de la volatilité du contexte stratégique et établit nos priorités au regard de ce qui est appelé les « menaces de la force » et les « risques de la faiblesse » tout en reconnaissant leur caractère éminemment évolutif et incertain. Je vous en propose ma lecture, afin d'en extraire les conséquences pour la Marine et pour les marins qui y servent.

(1) DOM : Département d'outre-mer – COM : collectivités d'outre-mer.

**Amiral Bernard Rogel,**  
chef d'état-major de la Marine



Retrouvez sur Internet le message du président de la République, le discours du ministre de la Défense et le texte intégral du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.



# « MON ANALYSE » PAR L'AMIRAL BERNARD ROGEL, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE

## De nouveaux enjeux

Débatte lors du Grenelle de la mer de 2009, explicitée ensuite par le Livre bleu de 2009, étudiée et décrite par le Sénat en 2012 au travers d'un rapport d'information, la montée en puissance des enjeux maritimes est prise en compte dans cette nouvelle édition et s'illustre par plusieurs aspects.

Le premier est lié au rapport à l'espace et au temps. Le Livre blanc souligne ainsi l'ubiquité et la variété des menaces qui pèsent sur l'Europe et qui s'expriment aussi bien à sa périphérie que dans des zones beaucoup plus éloignées. On notera que la plupart des cas impliquent, sinon une dimension maritime, du moins un aspect côtier déterminant. La notion reprise de « déploiement naval permanent » est, à ce titre, importante car elle s'inscrit à la fois dans les fonctions stratégiques prévention, protection et intervention.

La mer est également identifiée comme théâtre possible de nouveaux affrontements en raison de la montée des intérêts dans les espaces maritimes. Les tentatives pour territorialiser les océans et accéder aux ressources qui s'y trouvent peuvent créer des risques de conflit interétatique.

La dépendance exponentielle de nos sociétés économiques aux flux et aux réseaux est mieux prise en compte, ainsi que les risques associés. Le constat du développement de la piraterie illustre les tensions qui existent notamment autour des flux commerciaux et d'approvisionnement stratégiques, conséquences directes de la mondialisation.

Par ailleurs, les départements et collectivités d'outre-mer sont décrits comme requérant une « attention particulière » compte tenu notamment des richesses qu'ils recèlent, tant du point de vue des fonds marins que des réserves halieutiques, et des

risques que font peser les trafiquants sur les populations et sur la stabilité des territoires. Leurs enjeux sont décrits plus précisément qu'auparavant.

Un autre enjeu marquant est la prise en compte de la crise économique et financière comme surprise stratégique. Celle-ci a en effet pour conséquence une modification des priorités des différents pays : aux États-Unis, le fameux « pivot » en direction de l'océan Pacifique et leur plus grande sélectivité quant à leurs interventions extérieures ; en Europe, la recherche de rapprochement entre les différentes politiques de défense ; en Asie, à l'inverse, une forte expansion des moyens militaires. Ces positionnements nationaux s'expriment notamment dans leur dimension navale. Ce que l'on pourrait nommer la « tectonique des espaces maritimes stratégiques » a donc opéré certaines transformations qui ne seront pas sans conséquences sur nos missions. Pour ce qui concerne notre pays, ces changements créent de nouvelles exigences, puisque nous sommes parfois les seuls en Europe détenteurs de certaines capacités clés et acteurs de la volonté réaffirmée de « préserver notre liberté d'appréciation, notre capacité d'initiative et notre autonomie d'action ». Ainsi est confirmée pour les armées la programmation du renouvellement de moyens nécessaires pour la quasi-intégralité du spectre des missions.

## Un spectre de missions réaffirmé

C'est là une autre caractéristique de ce Livre blanc : rédigé cinq ans après le précédent, il s'inscrit dans une certaine continuité avec celui-ci, mais avec quelques inflexions.

En premier lieu, et conformément aux annonces régulièrement faites par le président de la République, la posture permanente de dissuasion est réaffirmée dans ses deux composantes et les moyens qui

lui sont dédiés strictement maintenus, y compris les moyens de recherche et de développement associés. Elle se justifie en particulier par les incertitudes liées à l'avenir.

Outre la protection du territoire national et de ses approches, incluant naturellement les DOM-COM, les zones prioritaires pour la défense et la sécurité sont : l'Europe et ses marges – le Nord de l'Atlantique et le bassin méditerranéen, « façade stratégique pour l'Union européenne » – l'Afrique, du Sahel à l'Afrique équatoriale, incluant le golfe de Guinée, « enjeu majeur ». Nos intérêts en océan Indien, notamment son importance en matière d'accès maritime, et dans le Pacifique, où la France est une « puissance maritime » sont également rappelés. L'importance de la stabilité de l'Asie est par ailleurs mentionnée compte tenu de son poids financier, diplomatique, et militaire de « premier plan ».

Le cadre international comme référence pour nos interventions extérieures est lui-aussi rappelé, qu'il s'agisse de notre conformité aux décisions de l'ONU, de notre participation aux missions de l'Otan ou de nos volontés de rapprochement européen. La mission Atalante est d'ailleurs un des exemples cités.

Enfin, les recommandations formulées en matière de gestion des ressources humaines correspondent aux pratiques déjà en vigueur dans la Marine : tenir compte des conditions de vie, former au combat en s'appuyant sur les valeurs qu'il requiert, maintenir un flux important afin de conserver une armée jeune, viser un équilibre juste en postes de soutien occupés par des militaires, offrir la possibilité de gravir l'escalier social au mérite, former en continu tout au long de la carrière, faire valider nos formations au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP)...

## CONTRAT OPÉRATIONNEL

### EN PERMANENCE

- Posture permanente de dissuasion à deux composantes
  - Connaissance/anticipation
  - Posture permanente de protection (métropole et DOM-COM) ; participation à l'action de l'État en mer
  - Prévention : déploiement naval permanent dans 1 à 2 zones maritimes
  - et un Échelon national d'urgence (ENU) de 5 000 hommes en alerte, pour constituer une force interarmées de réaction immédiate (FIRI). Celle-ci comportera 2 300 hommes, projetables de l'Hexagone, des outre-mer ou d'une implantation à l'étranger, à 3 000 km dans un délai de 7 jours.
- Pour la Marine** : groupe naval constitué autour d'un BPC, avions de patrouille maritime, forces spéciales avec les moyens de soutien associés.

### OPÉRATIONS DE GESTION DE CRISE

- Capacité d'intervention sur 2 ou 3 théâtres distincts, dont un en tant que contributeur majeur
- **Pour la Marine** : un groupe BPC, une frégate, un sous-marin et des forces spéciales selon les circonstances, avec les moyens de soutien associés
- Possibilité de recourir à des moyens supplémentaires permettant des frappes à distance à partir de plates-formes aériennes ou navales

### OPÉRATION MAJEURE DE COERCITION

- Préavis : 6 mois ; durée limitée (environ 6 mois)
- **Pour la Marine** : le porte-avions et son groupe aérien embarqué, 2 BPC, des frégates, un sous-marin et des avions de patrouille maritime





### **Mais un volume de missions resserré aboutissant à certains choix capacitaires**

Si le spectre des missions est maintenu, leur volume sera quant à lui en légère diminution, comme celui des équipements et des effectifs, compte tenu des efforts budgétaires à réaliser, en particulier dans les toutes prochaines années.

À long terme, les zones de permanence de déploiement maritime seront « de 1 à 2 », pour « 2 à 3 » dans la précédente version. Les modèles d'armées obéiront aux deux principes fondamentaux de « différenciation » et de « mutualisation », le premier visant à ne financer les capacités onéreuses que pour les missions pour lesquelles elles sont strictement indispensables, le second consistant à affecter les capacités polyvalentes à plusieurs fonctions. À l'horizon 2025, le format de nos équipements sera ainsi légèrement resserré (cf. encadré).

La phase de transition, sur les court et moyen termes, entre notre modèle actuel et celui décrit dans ce nouveau Livre blanc reste quant à elle encore à l'étude. Elle fera l'objet en particulier de la prochaine loi de programmation militaire, attendue pour l'automne prochain. Nous savons cependant déjà que le cadre budgétaire obligera très probablement à un étalement des programmes, donc à des prolongations d'anciens équipements, celles-ci n'étant pas encore fixées. Elles demanderont une vigilance particulière à tous les niveaux pour conserver nos compétences et nos capacités opérationnelles dans la durée.

Il s'agira également de se montrer inventif en modernisant nos méthodes de formation et d'entraînement. Le recours à la simulation est attendu, à l'instar de ce qui est déjà prévu pour les frégates multimissions. La réflexion sur la rationalisation des structures à terre, en particulier en prolongement du regroupement des états-majors centraux des armées sur le site de Balard, sera poursuivie.

Enfin, le rapprochement opéré avec les forces armées britanniques, inscrit dans le cadre du traité de Lancaster House et concrétisé par l'objectif à l'horizon 2016 de constitution de la *Combined joint expeditionary force*<sup>(2)</sup> (CJEF), est une des premières pierres d'un partage progressif des capacités opérationnelles au sein de l'Europe, que le Livre blanc appelle de ses vœux.

### **Il nous appartient de faire vivre ce Livre blanc**

Voici donc la stratégie et les moyens associés définis dans leurs grandes lignes. Il nous appartient désormais de les mettre en œuvre. Il nous appartient en particulier d'imaginer ce que seront les conflits de demain, car le Livre blanc nous prédit une surprise tactique « hautement probable », de nous y préparer, d'y adapter nos formations ainsi que nos entraînements et de prendre en main les nouveaux équipements qui vont progressivement arriver dans les forces.

Les années à venir vont demander un effort. Mais, à terre comme en mer, le combat est affaire de volonté, dans son accomplissement mais aussi dans sa préparation. Il s'agit donc d'être paré pour les combats qui nous attendent. □

(2) Force expéditionnaire multinationale interarmées.

#### **ÉQUIPEMENTS MARINE À L'HORIZON 2025**

- 4 sous-marins lanceurs d'engins
- 6 sous-marins nucléaires d'attaque
- 1 porte-avions
- 3 BPC
- 15 frégates de premier rang
- 6 frégates de surveillance
- Capacité de guerre des mines
- Avions de chasse (total air + marine: 225)
- Avions de patrouille maritime
- Composante hélicoptère

- Unités légères aptes au contrôle des espaces maritimes, dans ses approches et outre-mer dont une quinzaine de patrouilleurs
- Moyens logistiques et de commandement

#### **EFFECTIFS DÉFENSE**

- Déflation de 34 000 postes sur 2014-2019 pour l'ensemble du ministère, dont plus de 10 000 déjà prévus au titre de la LPM 2009-2014